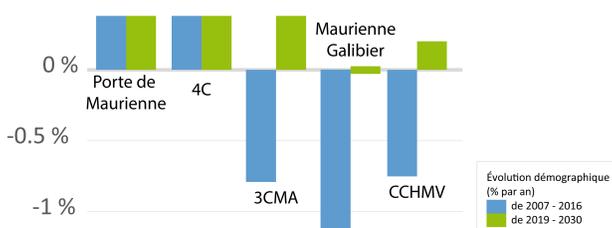


RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA MAURIENNE

Retrouver une légère croissance démographique par la mise en œuvre de la stratégie économique. Cependant, le SCoT différencie l'objectif démographique sur chaque communautés de communes, pour tenir compte des dynamiques démographiques très contrastées depuis 2007.



PRODUIRE DE NOUVEAUX LOGEMENTS ADAPTÉS AUX DEMANDES ACTUELLES

380
nouveaux
logements /an

=



295 logements pour **permettre le parcours résidentiel et maintenir la population en place** en diversifiant l'offre.

+

85 logements pour **accueillir la population nouvelle**.



RECONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE

renouvellement urbain

terrain nu



terrain artificialisé

déconstruction

changement d'usage

Construire une partie des logements en **remplacement de bâtiments existants, sur du foncier déjà artificialisés** avec un minimum de production en **renouvellement urbain** :

- 40 % pour Saint-Jean-de-Maurienne, Modane et Fourneaux,
- 30 % pour Val d'Arc,
- et 20 % pour toutes les autres communes.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE FONCIER

Produire des logements attractifs et accessibles **par de nouvelles formes urbaines** permettant d'**optimiser la consommation foncière**.

ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURIENNE AUTOUR DE PÔLES À RENFORCER

